

# FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 21.6.2018

(Maison des Associations, Salle Gandhi)

### Présents

#### Associations membres :

ADAP — D. Hartlieb  
AIDE AUX ENFANTS — D. Grobet Granelli  
ANS — G. Foretta  
ASC — J. Moynat  
ASED — C. Martinet Fay  
ASSAFI — R. Heiniger, F. Kajyabwami (CT)  
ASVD—M. Djeguime, B. Gross (CT)  
CAP VERT – D. Rossier (CT)  
CEAS GENÈVE – N. Polasek  
CSS—A. Martenot  
E-CHANGER—R. Galuffo  
EDM — S. Blatt  
EIRENE – A. Genoud  
ESFA – Daniel Hahling  
FDF – C. Hamilton, A. Etienne  
FLORIDA — D. Seydoux  
GENÈSE TIERS-MONDE — A. Mackinnon  
GLOBAL — F. Renevey, J. Fornells, P. Martignano. M. Leclerc  
GRAINE DE BAOBAB — F. Molliet  
HELVETAS — M. Penelas  
IDH — M. Oueslati, A. Fauchot-Miguët, G. Valdez  
IHEID — D. Rossier (C)  
IRED – P. Egger  
JARDINS DE COCAGNE – B. Studer, G. Hunter, R. Cadötsch  
KALLPA-Genève – M.-F. Sprüngli  
KOMBIT — R. Zaugg, C. Zaugg  
MADRE TIERRA – A.-M. Cruz  
MAGASINS DU MONDE — M. Rheme  
MCI – C. Perry, C. Cerchierini  
OMOANA — A. Genoud  
QUAKERS – R. Ockwell  
RAFAD—P. Egger  
SDEV — C. Clemente, M. Maquesda  
SIT – K. Studer, J.-D. Jacquemet  
SOLIDAR — S. Cusin  
TERRE DES HOMMES SUISSE-GENEVE — C. Roduit, S. Ramis, A. Genini  
TOURISM FOR HELP — I. Lanfranconi Lejeune  
TRADITIONS POUR DEMAIN — C. Felder

Conseil : R. Longet (Président),

Commission Technique : E. Noelte, A. Simon

Commission d'information : C. Bruttin, A. Vergeylen

Secrétariat : Catherine Schümperli Younossian, E. Anderson-Mottier, M. Berger, M. Büschi, B. Carvas, C. Dubouloz Chantre, L. Cruz Hefti, A.-M Lopez-Riat, M. Rouquier

Invités : Candidate Conseil : I. Milbert, Candidates Commission technique Gnamien Béatrice Keller, C. Schilter (Alliance pour la souveraineté alimentaire)

## Excusés

Associations membres : ACCED, ACTARES, ASAC, ASSOTIC, ATDQ, CAP VERT GE, CETIM, COTMEC, CTM, EDFU, EFI, FONDATION LE BALAFON, GRAD, HUMANITEL, MPF, PROTIERRADENTRO, PUBLIC EYE. SWISSAID GENEVE, UNITERRE, UTOPIE NORD-SUD. URBAMONDE

Conseil : S. Ghinet (Vice-Président), C. Bertone, A.-M. Cruz

Commission technique : D. Rossier, L. Soler-Gomez, A. Crivellari, E. Dross, A. Duruz, M. Escobar Vaudan, U. Forero, M. Fuentes, F.X. Kajyabwami, S. Lachat, E. Merlach, P.-L. Monteil, R. Mukundji, F. Reinhard, N. Ritter, A. Van Lanschot

Commission d'information : C. Bruttin, G. Corredor, S. Kasme

Commission de contrôle financier des projets : I. Nouind

## **1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 22 mars 2018**

Le PV de l'Assemblée générale du 22.3.2018 est adopté à l'unanimité

## **2. Informations (Président et Secrétaire générale)**

- René Longet, Président de la FGC, informe qu'il a été nommé par le Conseil d'État genevois comme administrateur de la Commune Vernier, avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> juin 2018, suite à une vacance au Conseil administratif, Thierry Apotheloz ayant été élu Conseiller d'État. Une élection partielle aura lieu en octobre 2018 pour repourvoir ce poste. Ce remplacement a été proposé par le Président du Conseil d'Etat François Longchamp, René Longet ayant assumé durant 12 ans la fonction de Conseiller administratif à Onex. Il a accepté ce mandat qui ne présente pas d'incompatibilité avec la fonction de Président de la FGC.
- Catherine Schümperli Younossian, Secrétaire générale, fait part de la décision de Michel Berger, Secrétaire exécutif, de prendre une retraite anticipée au 1.11.2018. Elle regrette beaucoup ce départ, mais se réjouit pour lui. La FGC prendra congé lors de l'AG de novembre. Le processus de recrutement de son·sa remplaçant·e est en cours et le nom de la personne choisie sera communiqué début juillet.
- La Secrétaire générale rappelle le partenariat noué avec la HETS à l'occasion de leur 100<sup>ème</sup> anniversaire, en octobre 2018. Dans ce cadre, l'événement des « Grandes Marches » déjà présenté lors de l'Assemblée générale du mois de mars associera la FGC et les AM annoncées. La préparation des « silhouettes » est en cours et Anne-Marie Lopez-Riat est la personne de contact à la FGC.
- À l'automne 2018, la FGC aura plusieurs temps forts au sujet des ODD : 1) les 13 et 20.9.2018, des ateliers de réflexion et de travail seront organisés avec notre partenaire Biovision sur l'appropriation des ODD par les AM. 2) Le 4.10.2018, pour la 5<sup>ème</sup> journée de la solidarité internationale, une table ronde sera organisée à Uni Mail avec M. Michael Møller (Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève) et M. Pierre Maudet (Président du Conseil d'État genevois). Une consultation est en cours auprès des AM afin de définir les questions à adresser au panel. La presse s'est faite l'écho de la suppression par M Cassis, conseiller fédéral, de certaines données quant à l'état des lieux fourni par la Suisse au Forum politique de Haut niveau de l'ONU, qui agenda annuellement les rapports nationaux sur l'Agenda 2030, et cette intervention politique alimentera certainement le débat. En marge de cet événement, un supplément de la Tribune de Genève sur ce sujet sera édité le week-end précédent ainsi qu'un numéro de « Réflexions et débats ».
- René Longet rend brièvement compte de la Conférence annuelle de la FGC avec ses partenaires institutionnels qui a eu lieu le matin même (21.6.2018). La FGC a recueilli un excellent écho du travail fourni et l'appui au travail de la FGC a été confirmé ce qui est une grande satisfaction pour nous ; nous avons aussi agendé le soutien des collectivités publiques au commerce équitable, complément naturel à leur engagement pour la coopération.

- Catherine Schümperli mentionne que, lors d'un café des AM, une demande avait été formulée pour pouvoir disposer des questionnaires sur les projets en différentes langues. Elle remercie l'ADAP qui a effectué la traduction en anglais, Genève Tiers-Monde, pour celle en espagnol et Solidar pour la version en langue portugaise. Ces documents seront prochainement mis à disposition sur le site de la FGC.
- René Zaugg, Kombit, prend la parole pour rendre attentif à certaines propositions du nouveau Conseiller fédéral Ignazio Cassis potentiellement dangereuses pour l'avenir de certains de nos projets, notamment celle de redéfinir les zones d'action de la DDC et de diminuer voire couper les aides pour la zone Caraïbes/Amérique latine. Il recommande de suivre cette affaire et de se mobiliser. Au sujet des aires géographiques, le Président indique que la Coordination des ONG suisses fera une réponse adéquate.
- La Secrétaire générale mentionne que la Ville de Genève organise la 1<sup>ère</sup> rencontre des voyages solidaires genevois les 28 et 29 septembre avec les partenaires concernés et différentes ONG afin de mieux connaître ce qui se fait et de partager ses expériences à ce sujet. Gérard Perroulaz de la DGVS est responsable de l'organisation. Elle lance un appel aux associations qui voudraient participer à ces rencontres et les invite à se manifester (tenue d'un stand de présentation, remise de documents, par exemple). Quelques AM se sont déjà inscrites (dont Tourism for Help).

### 3. Élections partielles pour la période 2018-2020 et préavis du Conseil

3 candidatures sont soumises à l'approbation de l'Assemblée générale, toutes sont recommandées positivement par le Conseil.

- Conseil : Isabelle Milbert se dit assez émue de retrouver un certain nombre d'anciens collègues et amis connus dans le cadre de l'IUED/IHEID depuis 1988. Elle indique que toute sa carrière a été consacrée aux questions de développement et de citoyenneté, principalement en milieu urbain et le plus souvent en Asie (particulièrement en Inde) et Amérique latine. Elle relève que sa nouvelle nomination comme Professeure honoraire de l'IHEID veut dire qu'elle est désormais à la retraite, mais il lui est impossible de cesser totalement son activité dans la coopération et elle se réjouit de pouvoir collaborer avec la FGC avec des activités plus proches du terrain. Elle succéderait au Conseil à Françoise Lieberherr avec laquelle elle a beaucoup collaboré et dont elle loue le grand dynamisme. Elle espère pouvoir apporter son expérience acquise avec la DDC, mais aussi à la Ville de Carouge dont elle a fait partie de la Commission d'Aide aux pays en développement durant 5 ans. *Isabelle Milbert est élue membre du Conseil à l'unanimité.*
- CT : Gnamien Béatrice Keller mentionne qu'elle est née en Côte d'Ivoire et qu'elle est en Suisse depuis 2009. De formation universitaire en sciences de l'environnement et en gestion des services d'eau, elle a toujours travaillé dans la coopération internationale, d'abord dans l'aide humanitaire comme manager programme dans différents pays africains puis, dès 2012, comme coordinatrice de projets, spécialiste en assainissement (en particulier avec l'UNICEF). Elle se réjouit de pouvoir collaborer à cette instance de la FGC. *Gnamien Béatrice Keller est élue membre de la Commission Technique à l'unanimité.*
- CT : Simone Renner n'est pas présente ayant eu un empêchement pour ce soir. Elle est détentrice d'un Master en études du développement international (IHEID) et depuis 2016 coordinatrice de l'unité mineurs non-accompagnés au Service social international. *Simone Renner est élue membre de la Commission Technique à l'unanimité.*

Au nom de Genève Tiers-Monde, Alejandro Mackinnon, Secrétaire général, salue toutes les excellentes candidatures présentées ce soir, mais regrette l'absence de candidatures émanant plus directement des AM.

### 4. Modifications statutaires proposées par le Conseil

La SG mentionne qu'à l'occasion de la révision du Manuel de gestion en cours, il est apparu qu'un certain nombre de modifications de nos statuts s'imposaient. Elles sont donc soumises à l'Assemblée

générale de ce jour et proposées pour une meilleure clarté du débat en 5 blocs thématiques. Le document adressé aux AM sur le sujet présente, graphiquement, le texte initial avec l'ajout des modifications en 5 couleurs selon les blocs. La discussion est ouverte sur les cinq blocs, traités successivement, suivis chaque fois d'un vote sur les formulations proposées.

### Bloc 1 (parties en bleu)

Michaela Büschi, coordinatrice des projets partage des savoirs indique qu'afin d'obtenir une intégration plus forte du programme partage des savoirs au sein de la FGC, il est proposé créer une Commission partage des savoirs (CPDS) qui se substituerait aux deux groupes de travail actuels (groupe stratégique du programme partage des savoirs — GSPDS et groupe d'évaluation des projets partage des savoirs — GEPDS). Après 4 ans d'activités, il est apparu qu'il était temps d'institutionnaliser ces groupes, pour une question de transparence à l'interne et à l'externe et pour simplifier les procédures en fusionnant les groupes.

Cette nouvelle instance conservera une représentation de la CT, de la CI et du Conseil, mais il y sera ajouté 3 membres externes (pouvant être issus des AM ou d'autres milieux pertinents). Cette instance aura le double rôle d'évaluer les projets Partage des savoirs, mais aussi de mener une réflexion stratégique sur les sujets qui touchent la FGC. En cas d'acceptation, un règlement de cette nouvelle instance sera préparé à l'attention du Conseil, et un appel à candidatures lancé pour une élection lors d'une prochaine AG. La création de cette Commission nécessite l'inclusion d'un nouvel article dans nos statuts qui implique quelques modifications y afférentes.

Les articles concernés sont :

- article 18 (Nouveau) qui concerne la création de cette nouvelle Commission et qui stipule :  
« *Commission partage des savoirs*  
*Article 18*  
*a. La Commission partage des savoirs est composée d'au moins six membres élu-e-s par l'Assemblée générale pour deux années et rééligibles, soit :*  
– *Un ou une membre du Conseil et/ou son ou sa suppléant-e ;*  
– *Un ou une membre de la Commission technique et/ou son ou sa suppléant-e ;*  
– *Un ou une membre de la Commission d'information et/ou son ou sa suppléant-e ;*  
– *Et de trois commissaires au moins non membres d'instances de la FGC.*  
*b. La Commission partage des savoirs examine les dossiers qui lui sont soumis par les associations membres (projets partage des savoirs et stratégies des plateformes).*  
*c. La Commission partage des savoirs propose au Conseil la stratégie du partage des savoirs de la FGC et impulse la réflexion stratégique et prospective de la FGC. Le fonctionnement de la Commission est régi par un règlement et cahier de charges soumis à l'approbation du Conseil. » ;*

Les autres modifications statutaires induites par cette création de Commission sont :

- art. 3 b) ajout de « ... *et de partage des savoirs* » ;
- art. 6 ajout de « ... *et de partage des savoirs* » ;
- art. 8 « Les organes de la FGC sont ... » ajout sous e) « *la Commission partage des savoirs ;* »
- art. 11 ajout de « — *les membres de la Commission partage des savoirs et son ou sa président.e ;* » et, plus loin, à l'alinéa d), ajout de « ... *et de partage des savoirs ;* » ;
- art.13 ajout de « ... *et le ou la président.e de la Commission de partage des savoirs, ... ;* » ;

Le Président soumet au vote de l'Assemblée ces modifications statutaires proposées en lien avec la création de la Commission partage des savoirs. *L'Assemblée vote à l'unanimité en faveur de ces modifications.*

### Bloc 2 (parties en brun)

Catherine Schümperli indique que pour avoir une affirmation claire en faveur de l'utilisation du langage épïcène dans les différents documents de la FGC, publications et courriers, il est proposé de supprimer le préambule des statuts mentionnant que les termes masculins employés s'entendent indifféremment pour des femmes ou des hommes et d'adapter les statuts en conséquence. Sont concernés les articles : 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19 (ancien 18), 20 (ancien 19), 22 (ancien 21).

La suppression du préambule des statuts et l'adaptation au langage épïcène des articles statutaires concernés *sont adoptées à l'unanimité de l'Assemblée générale.*

#### Bloc 3 (parties en vert foncé)

Constatant que dans les différents documents de référence et notamment dans les Statuts, il est mentionné tantôt fédération et tantôt FGC, il est proposé de généraliser l'utilisation de l'abréviation « FGC ». Cette modification souligne le sentiment d'appartenance à la FGC. Ce changement concerne de nombreux articles des statuts.

*L'Assemblée générale adopte l'utilisation de l'abréviation « FGC » dans tous les articles des statuts où apparaît le terme « fédération », à l'unanimité*

#### Bloc 4 (parties en rouge)

Les formes juridiques proposées pour adhérer à la FGC (personnes morales régies par les articles 60 et suivants ou 80 et suivants du Code civil suisse) apparaissent comme restrictives et n'excluent pas que certaines associations ou fondations puissent avoir des buts lucratifs, ce qui n'est pas le but de la FGC. Dès lors il est proposé d'ajouter « ... *ou d'autres formes de personne morale sans but lucratif et dévolues au bien public* ».

Alejandro Mackinnon, Secrétaire général de Genève Tiers-Monde, demande ce que l'on entend par but lucratif. Il lui est répondu que cette notion n'interdit pas des activités économiques ou commerciales, mais la redistribution de bénéfices en dehors des buts des AM concernées.

*La proposition de modification de l'article 4 est adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions.*

#### Bloc 5 (parties en bordeaux)

Les modifications proposées sont divers changements mineurs destinés à corriger ou préciser certains points, à savoir :

- l'abréviation « CHF » est remplacée par « *francs suisses* » aux articles 3 et 23 (anciennement 22)
- à l'article 3, la formulation actuelle de l'alinéa d. (actuellement : « participe à l'information sur les *problèmes de développement* ») devient : « participe à l'information sur les *enjeux du développement* ; »
- à l'article 3, la formulation « Tous les membres des instances sont bénévoles sauf *le Secrétariat* » devient : « Tous les membres des instances sont bénévoles sauf *le personnel du Secrétariat* »
- depuis plusieurs années le Conseil de la FGC fonctionne avec un seul vice-président contrairement à ce qui est mentionné aux articles 11 et 12 des statuts et il est donc proposé d'adapter les statuts à cette situation
- à l'article 14 sur les fonctions du Conseil il est proposé d'ajouter, à l'alinéa c : « *...tant nationales qu'internationales* ; » à la phrase « de mener la réflexion et prendre les décisions aux niveaux politique et stratégique ; il suit et participe au débat sur l'évolution des politiques de développement. » De plus, il y a lieu d'ajouter un alinéa « *j. de statuer sur les propositions et préavis que lui soumettent les commissions, notamment en matière de financement de projets* »
- à l'article 17 relatif à la Commission d'information, alinéa c. la formulation actuelle « la Commission d'information soumet à l'approbation du Conseil la *politique* d'information de la FGC » est remplacée par : « la Commission d'information soumet à l'approbation du Conseil la *stratégie* d'information de la FGC »
- à l'article 23 (anciennement 22) : sur les limites de financement des projets, la mention, aux alinéas c. et d. des années 2012 et 2011 est supprimée

*Ces diverses modifications sont adoptées à l'unanimité de l'Assemblée générale moins une abstention.*

René Longet soumet l'ensemble des Statuts ainsi modifiés à un vote final. Ils sont adoptés à l'unanimité. L'Assemblée accepte également de déléguer au Président et à la SG les modifications de pure forme (minuscules/majuscules par exemple) qui résulteraient de ces changements et qui auraient

pu être oubliées ce soir.

## **5. Présentation de l'Association Glocal**

René Longet salue M. Frédéric Renevey, Président de l'association Glocal également Conseiller administratif de la Ville de Lancy et M. Jean Fornells, Directeur de l'association. Il se réjouit d'accueillir cette nouvelle association au sein de la FGC.

M. Renevey résume brièvement les buts de l'association qui visent à agir localement, en Suisse sur la question du développement durable et de soutenir un projet en ce sens à Madagascar. M. Fornells présente le travail de l'association et les enjeux du développement durable ainsi que leur partenaire local à Madagascar, l'association Doria. Suite à cette présentation détaillée (lien : [https://fgc.federeso.ch/system/files/attachments/fgc\\_glocal\\_21\\_juin\\_2018.pdf](https://fgc.federeso.ch/system/files/attachments/fgc_glocal_21_juin_2018.pdf)), René Longet indique que le prochain voyage terrain du Secrétariat aura lieu à Madagascar et qu'il est prévu dans ce contexte de visiter le projet soutenu par Glocal.

## **6. Présentation de la stratégie générale d'IRED**

René Longet salue le travail de sensibilisation sur la question de la coopération au développement, effectué par notre association membre IRED depuis de nombreuses années et avec un important réseau mondial de partenaires. Il salue également le travail concret effectué par cette association, notamment au Burundi. Philippe Egger, Président, présente la stratégie générale actuelle de l'association (lien : [https://fgc.federeso.ch/system/files/attachments/ired\\_ag\\_fgc\\_21\\_juin\\_2018.pdf](https://fgc.federeso.ch/system/files/attachments/ired_ag_fgc_21_juin_2018.pdf)). M. Egger évoque, en particulier, les problèmes du financement des activités de plaidoyer et soutient la possibilité d'obtenir des « fonds souples ».

René Longet relève que les points soulevés par IRED et visant à donner plus d'autonomie aux producteurs-trices locaux afin de vivre dignement lui permettent de faire une bonne transition pour le dernier point de l'ordre du jour, à savoir la présentation de l'exposition sur la souveraineté alimentaire.

## **7. Présentation de l'exposition sur la Souveraineté alimentaire**

Reto Cadotsch présente, au nom de Uniterre et de Jardins de Cocagne, l'exposition itinérante de sensibilisation à la souveraineté alimentaire — Regards croisés Nord-Sud. Cette exposition est portée par la Commission internationale d'Uniterre et sa réalisation a été cofinancée par la FGC et la FEDEVACO. L'exposition a déjà été présentée à différents endroits notamment dans le canton de Vaud et plusieurs lieux sont encore prévus, en particulier dans le canton de Genève (elle est actuellement à la Maison des Associations). Il souligne l'importance de sortir de l'agro-business mondial qui détruit l'environnement et l'agriculture paysanne ; la notion de souveraineté alimentaire associe le droit des populations et des producteurs à la terre, aux semences et à l'accès préférentiel au marché et à vocation universelle ; elle a été formulée en 1996 et est portée notamment par une alliance mondiale paysanne, Via Campesina. En Suisse, Uniterre défend cette option notamment par son initiative populaire qui sera soumise en votation ce mois de septembre, et il souligne l'importance de cette notion pour un développement autonome et autocentré au Sud, mais aussi au Nord.

(texte disponible sous :

[https://fgc.federeso.ch/system/files/attachments/ag\\_2018-06-21\\_discours\\_sa\\_cadotsch.docx](https://fgc.federeso.ch/system/files/attachments/ag_2018-06-21_discours_sa_cadotsch.docx))

René Longet remercie Reto Cadotsch pour sa présentation engagée et rappelle que la FGC est très attachée à la question de la souveraineté alimentaire. Même si la FGC ne donne pas de mots d'ordre de votation, ce qui a été dit par Reto Cadotsch fait partie de notre vision d'une « sobriété heureuse » sachant que l'on ne pourra pas survivre sans prendre soin du sol et qu'il faut donc clairement changer de paradigme agro-alimentaire ; c'est aussi le sens du travail de la PSA de la FGC.